

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/09/2025 - 17260 - 2020 B 00001 - 880 230 107 - 18 PDL

3 SEP 2025 17 260.

2050 - Bilan Actif

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Designation de l'entreprise		Duree de l'exercice exprimee en nombre de mois	
Adresse de l'entreprise		Duree de l'exercice precedent	
Numero SIRET			Neant
			Exercice N clos le
	Brut	Amortissements, provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appele (I)	AA		
Frais d'etablissement *	AB	AC	
Frais de developpement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	
Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations evaluees selon la methode de mise en equivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Creances rattachees a des participations	BB	BC	
Autres titres immobilises	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financieres *	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT			
Matieres premieres, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermediaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes verses sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattaches (3) *	BX	BY	
Autres creances (3)	BZ	CA	
Capital souscrit et appele, non verse	CB	CC	
Valeurs mobilieres de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilites	CF	CG	
Charges constatees d'avance (3) *	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de reorganisation			
Frais d'emission d'emprunt a etaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	CV	
Retenues (1) Dont droit au bail	CP		
Classe de reserve de proprete			

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Designation de l'entreprise		Neant		
		Exercice N		
CAPITAL N. PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Reserve légale (3)	DD		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres reserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report a nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DI		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Reserve speciale de reevaluation (1959)	IC	
		Ecart de reevaluation libre	ID	
	(3) Dont reserve speciale des plus values a long terme *	IE		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an	EF		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG		
		EI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2052

C. G. et C. G. G. P.

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		Exercice N			Neant		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
			services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		1 966	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX			
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	dotations aux amortissements*		GA		
			dotations aux provisions*		GB		
	Dotations d'exploitation	Sur actif circulant	dotations aux provisions*		GC		
			Pour risques et charges dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		1 966
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG		(1 966)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		4 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP		4 140	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		24 007	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU		24 007	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		24 666	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		24 666	

C. G. P. 2010

RELEVÉ DES OPÉRATIONS EN COMMUN DES EXERCICES PRÉCÉDENTS (Pages 5 et 6) - Exercice clos au 30/09/2023

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 18 PDL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 782 735 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 090 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	701 205		701 205
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières			
Immobilisations financières	701 205		701 205

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 81 530 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

81 530

81 530

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

--	--	--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--	--	--

FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR

2 178

--	--	--	--

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers			
Pour investissements			
Pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires	43 395	16 256	59 652
Prêts d'installation			
Autres provisions			

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		16 256

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 840 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	261 446	65 704	195 743
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 494	1 494	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	577 525	577 525	
Produits constatés d'avance			
Total	840 465	644 722	195 743

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 63 800

(**) Dont envers les associés 21 749

Notes sur le bilan**Charges à payer**

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 494
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	1 425
ASSOCIES - INTERETS COURUS	21 749

18 PDL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 13 Rue de Penhoët
35000 RENNES

880 230 107 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024**

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 43.089,80 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 43.089,80 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 43.089,80 euros

TOTAL : - 43.089,80 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 31 décembre 2019.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 43.089,80 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 43.089,80 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 43.089,80 euros

TOTAL : - 43.089,80 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits
certifiés conformes
Le Président

